



ASR DANSE

INSCRIPTION 2022-2023

Inscription enfant

Classe :

Année de naissance :

Situation familiale :

Groupe(s) :

.....

IDENTITÉ DE LA PERSONNE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Tél. principal : Tél. secondaire :

Email :

Second Email (le cas échéant) :

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Première personne (nom/prénom/liens) :

Téléphone(s) :

Deuxième personne (nom/prénom/liens) :

Téléphone(s) :

TYPE(S) DE DANSE : Modern Jazz Break-Dance Danse Classique

NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE :

Attention ! Le nombre de place étant limité, veuillez noter que la remise de ce document n'engage par l'ASR à une inscription définitive. Les cours proposés, les créneaux horaires ainsi que les lieux sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction du taux de fréquentation.

Notez que le règlement vous sera restitué intégralement en septembre si les horaires ne vous conviennent pas.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES LORS DE L'INSCRIPTION :

- Feuille d'inscription datée et signée (recto/verso)
- Attestation UFOLEP datée et signée (fournie par l'association)
- Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs (Une attestation sur l'honneur des parents suffit) mais reste obligatoire pour les plus de 18 ans .
- Questionnaire de santé
- Paiement

PAIEMENT : (Nom du ou des adhérents concernés au dos des chèques)

Chèque (Montant du chèque) En 3 Fois (Sept Oct Nov)

Bon U (Détail nombres et montant) x =

Chèques vacances (+ 2.5% de frais, à ajouter au montant des chèques) : x =

Si l'adhérent nommé ci-dessus pratique un autre sport au sein de l'ASR et que la cotisation a été réglée via cette autre section, déduisez 10 euros et indiquez le nom de la section :

INFORMATIONS :

Les cotisations permettent de payer les salaires des professeurs de danse et d'organiser le spectacle de fin d'année (une participation financière peut vous être demandée) ainsi que l'adhésion à l'UFOLEP et les frais de SACEM et de SPRE.

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGES :

Au cours de l'année nous sommes amenés à prendre des photos dans le cadre de l'activité pour illustrer des articles et alimenter le site internet de la section danse.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Tout dossier d'inscription non complet ne sera pas pris en compte.

Les adhérents doivent se présenter à l'heure et s'assurer de la **présence du professeur** (attention lire régulièrement vos mails ou les messages sur le site internet qui signalent des changements ponctuels, annulation, rattrapage, dates et lieux des répétitions...)

Un cours de danse ne pouvant fonctionner sans une certaine discipline, l'animateur est habilité à prendre les mesures nécessaires pour que cette discipline soit respectée.

La présence de non-licencié n'est pas autorisée dans la salle de cours.

Le gala de fin d'année se déroulant avec 2 représentations, les danseurs et danseuses sont tenus d'assister aux 2 spectacles. Si un adhérent ne peut être présent à l'une ou l'autre des représentations, il ne participera pas au spectacle. Il est obligatoire d'être présent aux répétitions et au filage avant le gala.

La non-participation d'un adhérent au gala doit être annoncée au minimum **2 mois** avant la représentation.

La cotisation reste acquise à l'ASR Danse en cas de maladie ou de démission de l'adhérent.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée en cours d'année

La section prend une adhésion UFOLEP qui comprend une responsabilité civile de base (voir conditions attestation UFOLEP) pour chaque adhérent. Les familles peuvent prendre des garanties supérieures mais devront payer en supplément la différence.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Voir avec l'ASR danse

L'ASR danse rappelle que l'association est composée de membres bénévoles (parents), une certaine courtoisie est de rigueur.

DATE : / /

SIGNATURE précédée de la mention « Lu et approuvé »